

À la bretonne ! Rapport d'activité 2021

Arrêté au 31 décembre 2021

Validé en Conseil d'administration le 22 janvier 2022

Durant les 5 premiers mois de 2021, dans un contexte contraint par le confinement du au Covid, notre association s'est consacrée de façon quasi exclusive au dossier de la réunification.

Notre objectif est désormais d'obtenir un vote des électeurs de Loire-Atlantique sur la réunification., selon un processus analogue au vote pour la collectivité unique de Corse en 2003. Une loi est nécessaire pour mettre en place un tel vote ; pour obtenir cette loi, la première étape est un consensus des collectivités et élus concernés.

Dans les mois précédents les élections régionales et départementales de juin 2021, *À la bretonne !* fait donc pression sur les élus pour obtenir ce consensus local.

De septembre à décembre, l'association poursuit son travail sur le dossier réunification dans 2 directions : faire appliquer les engagements pris lors des élections de 2020 et 2021 ; sensibiliser les candidats à l'élection présidentielle en vue d'obtenir de nouveaux engagements.

Tout au long de l'année, des actions sont également poursuivies en vue de renforcer la structuration associative.

Une tribune dans le JDD

Le 16 janvier, à l'initiative d'« À la bretonne ! » 150 élus des 5 départements bretons dont 7 députés et 6 sénateurs interpellent directement Emmanuel macron pour demander l'organisation d'un référendum en Loire-Atlantique. Dans les semaines qui suivent ils sont rejoints par plus d'une centaine d'élus supplémentaires.

Campagne de vœux municipaux

Après l'évènement du 11 octobre, *À la bretonne !* lance une campagne de vœux des conseils municipaux en faveur d'un vote des électeurs de Loire-Atlantique sur la réunification.

L'action débute à Rennes : La première action de 2021 est le recueil des signatures de citoyens rennais en vue d'obtenir, en vertu de la charte rennaise de la démocratie locale, un vote au Conseil municipal sur le sujet. Durant 3 samedi de janvier, les militants locaux d'À la bretonne sollicitent les habitants de Rennes sur le marché et dans les rues et obtiennent plus de 1300 signatures. Le vœu est inscrit à l'ordre du jour, avec le soutien des groupes écologiste et de l'opposition (centre et droite). Il est largement voté au Conseil municipal du 8 février.

Ce vote suit de peu le vœu tout aussi symbolique de la ville de Nantes, le 5 février. Le 10 février, le Président d'À la bretonne ! Christophe Prugne interpelle la municipalité de Brest dans une tribune publiée dans le Télégramme. Brest vote un vœu analogue le 25 mars. Durant le printemps, de nombreuses communes emboîtent le pas des trois métropoles : Vannes, Saint-Brieuc, Quimper (communauté d'agglomération), Douarnenez notamment. En 2019, plusieurs communes avaient déjà voté des vœux analogues dont Saint-Nazaire, Saint-Herblain et Guérande.

Sondage

Durant le mois d'avril, notre association en partenariat avec les collectifs « Unis pour un grand Val de Loire » et « Décidons en Vendée » lance une souscription pour financer un sondage sur la région Pays de la Loire intitulé « Pays de la Loire, stop ou encore ? ». 9000 euros sont réunis.

Le 20 mai, « À la bretonne ! » publie les résultats du sondage réalisé par l'IFOP. Entre autres résultats, on y découvre que 80 % des habitants de Loire-Atlantique jugent un référendum légitime et 66% à l'échelle de la région Pays de la Loire. En cas de vote, le oui l'emporterait à 63 %.

Relayé par de nombreux médias, ce sondage contribue à faire, pour la première fois, de la réunification un sujet de la campagne électorale. Ainsi les candidats à la présidence de la région sont questionnés sur le sujet lors du grand débat télévisé de la campagne sur Fr3.

Sollicitation des candidats aux élections départementales et régionales 2021

Durant la campagne, notre association questionne les candidats à la région Bretagne, à la région Pays de la Loire et au département de Loire-Atlantique.

Les candidats au département sont interrogés par le biais d'une proposition d'engagement adressée pendant la campagne. Nous y demandons principalement un nouveau vœu pour un référendum, la participation financière à des études d'impacts visant à nourrir le débat public sur le sujet et la nomination d'un élu délégué à ces sujets. Une rencontre avec les deux candidats à la présidence est organisée en juin. Les deux candidats Michel Ménard et Laurent Turquois signent les engagements proposés par *À la bretonne !* en partenariat avec 3 autres associations.

Les candidats à la région Bretagne sont également interrogés par le biais d'une proposition d'engagement. Nous y demandons un vœu pour un référendum, le cofinancement d'études d'impacts, et enfin que le futur président de la région sollicite un rendez-vous avec le futur président de la république, en proposant à son homologue du département de Loire-Atlantique de l'accompagner, en vue d'obtenir ce référendum.

Un débat public est organisé le 30 avril en présence de 5 listes dont 4 têtes de listes. Une rencontre avec le président sortant est ensuite organisée. Nos demandes d'engagements sont signées intégralement par 4 candidats (Chesnais-Girard, Le Callennec, Desmare-Poirier et Cueff) et partiellement par un cinquième (Burlot).

Enfin, nous prenons contact avec les candidats à la présidence de la région Pays de la Loire. Une rencontre a lieu avec Mathieu Orphelin, candidat écologiste. Des contacts sont également établis avec les équipes de Guillaume Garrot et François de Rugy. Seule la présidente sortante Christelle Morançais refuse tout échange.

Campagne des élections présidentielles et loi 3DS

À la bretonne ! se lance dès septembre dans la campagne des présidentielles. À l'occasion de la primaire des écologistes, un évènement est organisé à Nantes le 14 septembre. À cette occasion les différents candidats s'engagent pour un référendum en Loire-Atlantique.

Quelques jours plus tard, un militant de l'association interpelle Valérie Pécresse de passage à La Baule pour lui présenter ces demandes.

Des rendez-vous sont demandés à plusieurs candidats.

En parallèle, l'association prend contact avec 11 députés en vue du dépôt d'un amendement dans le cadre de la loi 3DS : Thierry Benoit, Yves Daniel, Anne-France Brunet, Sandrine Josso, Yannick

Kerlogot, Paul Molac, Jean-Charles Larsonneur, Nicole Le Peilh, Florent Bachelier, Gael Le Bohec, Chrisitne Cloarec. Deux amendements sont déposés mais déclarés irrecevables.

Suivi des engagements – département de Loire-Atlantique et région Bretagne

Une réunion avec Loig Chesnais-Girard est organisée en septembre. À cette occasion, le président de la région renouvelle ses engagements. Un vœu est programmé et voté dès la session de novembre du Conseil régional.

Les relations sont plus complexes avec le département. Une rencontre se tient dès septembre avec Danielle Cornet, nouvelle vice-présidente en charge des enjeux bretons. Il n'en sort cependant rien de précis. Une nouvelle réunion est prévue début janvier 2022.

Journée de débat le 11 décembre.

La fin d'année est largement consacrée à la seconde journée de débat organisée par l'association. Celle-ci se tient le 11 décembre à la Maison de l'Europe de Nantes, en partenariat avec l'UEF – Union des fédéralistes européens. Quatre tables rondes sont consacrées respectivement aux mécanismes d'interpellation citoyenne, aux perspectives pour le referendum en Loire-Atlantique, aux fédéralismes en Europe et enfin aux perspectives pour les élections 2022. Entre 70 et 80 personnes passent sur la journée. On note une forte diversité des profils des personnes. Cette seconde journée est donc un succès en dépit d'une date très tardive et peu propice.

Vie interne

Marqués par des périodes de confinement et de couvre-feu, les premiers mois n'ont guère été favorables aux réunions en présentiel. Plusieurs réunions des adhérents ont été organisées en visioconférence en lien avec nos évènements du moment.

L'assemblée générale annuelle se tient à Saint-Herblain le 03 juillet avec 36 adhérents présents ou représentés. 4 nouveaux administrateurs sont élus. La note d'orientation ainsi qu'une motion demandant un vote des citoyens de Loire-Atlantique pour la réunification sont adoptées à l'unanimité.

Courant septembre, des pots de rentrée sont organisés à Nantes et Rennes afin d'échanger entre adhérents. Le groupe nantais lance l'idée d'un apéro mensuel permettant une rencontre des adhérents. A chaque session, une ou des associations seront invitées afin de présenter leurs activités. La première session a lieu le 10 novembre en présence des associations Kenteliou an noz et Don Bosco Football Gaelique Nantes. La seconde a lieu le 11 décembre en présence de l'UEF – Union des fédéralistes européens.

A partir de septembre, des réunions mensuelles du Conseil d'administration sont mises en place. Ces réunions s'ajoutent au point hebdomadaire du bureau de l'association.

Un travail interne dans le courant de l'automne aboutit à la rédaction et l'adoption d'un règlement intérieur incluant une charte de neutralité envers les partis politiques et une charte du développement local lors du Conseil d'administration du 29 novembre.

Presse

Nos différents évènements ou mentions de notre association totalisent plus de 90 passages presse entre le 1^{er} janvier et le 30 juin (presse écrite, télévision, passage radio référencé sur le site de la station, etc). Parmi ceux-ci, une forte visibilité de la lettre ouverte parue dans le JDD, de nombreux articles également dans les jours ayant suivi la parution du sondage, dans des médias ayant peu l'habitude de nous suivre (La Montagne...). La presse locale s'est fait l'écho à de nombreuses reprises des vœux votés par les municipalités. Enfin, plusieurs journaux diffusés sur la France ont publié des articles de synthèse sur la réunification avant la campagne des élections régionales (Le Monde, La Croix, Libération, Le Figaro...).

La seconde partie de l'année est plus calme. On peut cependant noter une quinzaine d'articles principalement autour de la primaire des écologistes puis de la journée de débat du 11 décembre.